



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

BUREAU DE RÉGIE INTERNE
BOARD OF INTERNAL ECONOMY

Déclaration

Confidentialité et conflits d'intérêts

Ottawa – Le 26 février 2014 – L'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes et président du Bureau de régie interne, confirme que lors de ses réunions du 27 janvier et du 10 février 2014, le Bureau a examiné attentivement la question de l'*Entente régissant les conflits d'intérêts et la confidentialité* pour les employés des députés, des agents supérieurs de la Chambre et des bureaux de recherche.

Le Bureau a décidé que les députés et les agents supérieurs de la Chambre devront désormais avoir une politique commune, soit une *Politique sur la confidentialité et les conflits d'intérêts*, pour leurs employés.

La Politique précise certains aspects de l'actuelle entente de confidentialité, plus particulièrement à propos des contrats de service, des cadeaux, des catégories de renseignements confidentiels et des niveaux de conséquences rattachés à la violation de la confidentialité. Ces précisions donnent suite aux consultations menées par le Bureau et aux commentaires que les députés ont obtenus de leurs employés.

La *Politique sur la confidentialité et les conflits d'intérêts* aidera les députés et les agents supérieurs de la Chambre dans leur rôle d'employeur, car elle fournit un cadre qui permet d'établir et de communiquer clairement les attentes en matière de confidentialité et de conflits d'intérêts. La Politique vise également à assurer que les employés des députés, des agents supérieurs de la Chambre et des bureaux de recherche travaillent selon les mêmes exigences dans l'environnement unique de la Chambre des communes.

Veillez consulter le [document d'information](#) pour obtenir des renseignements supplémentaires et pour visualiser la *Politique sur la confidentialité et les conflits d'intérêts*.

On trouvera plus de renseignements sur le Bureau de régie interne, y compris ses Règlements administratifs, le *Manuel des allocations et des services aux députés* et les procès-verbaux des réunions, sur parl.gc.ca.

- 30 -

Renseignements aux médias :

Heather Bradley

Directrice des communications, Bureau du Président de la Chambre des communes

Téléphone : 613-995-7882 | Courriel : heather.bradley@parl.gc.ca